



## Programme de prime pour commande anticipée du modèle F-Super Duty 2010 de Ford du Canada

Le 14 juillet 2009

Ford du Canada offre un programme de prime pour commande anticipée du modèle F-Super Duty 2010 à des clients de parcs sélectionnés. Voici les détails du programme :

### Détails du programme de prime pour commande anticipée (PCA) du modèle F-Super Duty :

- Ford du Canada offrira aux clients de parcs automobiles admissibles une prime de 1 500 \$ pour chaque commande anticipée du modèle F-Super Duty (F250 à F550) 2010 reçue par Ford entre le 5 juin 2009 et le 30 septembre 2009
- Les clients d'entreprises de location journalière ou de services gouvernementaux **ne sont pas** admissibles à la PCA
- Le programme de PCA peut être combiné avec le programme d'aide pour prix concurrentiels des clients de parcs automobiles. Toutefois, il ne peut être jumelé avec aucune autre prime (p. ex., primes de détail, allocation de livraison de parc, primes pour les parcs automobiles)
- La livraison peut être effectuée à tout moment au cours de l'année modèle, ce qui permet aux clients de parcs automobiles de présenter des demandes de production différée pour retarder la date et l'heure de production et, ainsi, satisfaire aux exigences de livraison du véhicule
- Les véhicules admissibles **doivent** être livrés et réputés vendus par le concessionnaire vendeur au client de parc automobile et utilisateur final ayant effectué la commande originale à l'aide de son numéro d'identification de parc Ford
- La livraison des stocks n'est pas admissible à la PCA
- Les PCA seront versées mensuellement par Ford du Canada **directement** aux clients de parcs automobiles selon l'admissibilité des livraisons
- Les concessionnaires **ne peuvent pas** déduire les PCA du prix de vente

Le paragraphe suivant sera inclus dans la lettre du programme d'aide pour prix concurrentiels des clients du modèle 2010 :

*La prime de 1 500 \$ pour commande anticipée est offerte pour les commandes de modèles F-Super Duty (F250 à F550) 2010 effectuées par le concessionnaire du parc automobile du client ou l'entreprise de gestion de parc entre le 5 juin 2009 et le 30 septembre 2009. Tout véhicule F-Super Duty 2010 doit être commandé au nom de votre entreprise, et y être livré, à l'aide de votre numéro d'identification de parc automobile. Les paiements seront effectués mensuellement par Ford et les chèques seront remis directement à votre entreprise. Cette prime peut être combinée avec le programme d'aide pour prix concurrentiels. Toutefois, elle NE peut PAS être jumelée avec les primes de détail ou le programme de prime pour les parcs automobiles.*

Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec votre consultant de gestion de compte de PHH.